



GEPSO

**GROUPE NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**



Rapport annuel

2021

4	RAPPORT MORAL
6	LES MEMBRES DU GEPSo
8	L'HISTOIRE DU GEPSo EN QUELQUES DATES
10	ANIMER
12	FORMER
14	L'HISTOIRE DU GEPSo : QUELQUES ÉVÉNEMENTS ET PUBLICATIONS
16	IMPULSER
18	UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF 2021-2025
20	RAPPORT FINANCIER
22	ON EN PARLE EN 2021!
23	LES TEMPS FORTS

RAPPORT MORAL

MARIE-LAURE PIQUEMAL-RATOUIT

Présidente du GEPSO



Si je devais caractériser le GEPSO en 2021, j'emploierais à coup sûr des qualificatifs comme déterminé, courageux, engagé et compétent. Et au bout, la réussite des projets lancés en début d'année, celle aussi des combats menés. Le développement d'une persévérance «à toutes épreuves», permettant de continuer à avancer et à croire en Nous tous et toutes.

Car il ne faut pas moins que toutes ces qualités pour garder l'envie d'agir. L'envie est là, bien présente, car elle nous ramène à ceux pourquoi nous le faisons, les professionnels et les personnes accompagnés, en particulier ceux des établissements adhérents de l'association, agir grâce, avec et pour eux. Mais à envisager notre environnement de travail et d'action, l'envie s'émousse: l'année 2021 a été encore très fortement marquée par les effets de la crise sanitaire, à laquelle est venue s'ajouter une crise des recrutements dans beaucoup de structures. Tout cela a fortement impacté la qualité des accompagnements et des soins aux usagers qui y sont accueillis.

Face à cette situation très préoccupante, on peut raisonnablement s'interroger, sans être accusé de catastrophisme, sur l'avenir du secteur social et médico-social public. Dans ce questionnement, la relecture de l'histoire et de la construction de notre système de solidarité nous sera utile.

Celle aussi de notre propre histoire GEPSO qui nous enseigne sur la manière de traverser les crises, sur notre capacité d'adaptation et de construction pour l'avenir.

Je ne reviendrai que sur les effets marquants de l'année 2021: concernant l'organisation de l'association, l'obtention de la certification Qualiopi, le renouvellement de l'équipe du siège, autour de Jeanne Cornaille, pour une plus grande adéquation à nos objectifs de développement et d'accompagnement des établissements dans leurs projets. J'en profite pour saluer les remarquables qualités humaines et professionnelles de Jeanne, notre déléguée nationale, son investissement sans faille, ses compétences techniques, relationnelles autant que prospectives et stratégiques.

Concernant les actions des commissions thématiques: je citerai les Assises des établissements publics de la protection de l'enfance, le suivi des dossiers essentiels de la loi Taquet, de l'informatisation du dossier usager dans le champ du handicap, du nouveau référentiel d'évaluation de la Haute autorité de santé (HAS)... De très nombreux sujets portés par l'État et les collectivités territoriales, sur lesquels le GEPSO est aujourd'hui systématiquement associé.

Je tiens à remercier tous les professionnels investis au sein des groupes de réflexion de l'association et qui donnent beaucoup de temps et d'énergie pour défendre les valeurs, les idées et les projets qui sont les nôtres: la reconnaissance réelle de la capacité des adhérents du GEPSO à penser et à construire s'accompagne d'un surcroît d'activité très important, auquel vous avez répondu très largement.

« Le GEPSo fête ses 40 ans, 40 années au service des personnes accompagnées du service public social et médico-social, au service des droits des usagers. »

Un focus spécial sur le lancement de l'action phare de notre projet associatif, autour du recueil et de l'écoute de la parole des usagers : c'est une démarche qui s'inscrit dans la continuité de tout ce qui a été porté par le GEPSo depuis toujours, dans la défense des droits des usagers, à travers en particulier les Comités régionaux des usagers (CRU). Une nouvelle étape toutefois nécessaire, qui souhaite inscrire durablement la place des personnes accompagnées, au sein de l'association, des établissements et de la société.

Dans toutes les actions menées en 2021, dont je n'ai cité que quelques-unes, je ne peux pas ne pas retenir le combat pour la reconnaissance de l'ensemble des professionnels du secteur social et médico-social, à travers l'extension des revalorisations salariales dites « Ségur » : un combat débuté en juillet 2020, jamais abandonné, même quand nous étions quasiment les seuls à en parler encore. Combat qui a abouti par étapes successives, à plusieurs batailles gagnées, au bénéfice des personnels. Nul besoin d'en dire plus ! Le combat continue pour ceux encore « oubliés ».

Comme je l'énonçais plus haut, ce travail accompli vient enrichir le parcours déjà très riche de notre Association. Le GEPSo fête ses 40 ans, 40 années au service des personnes accompagnées du service public social et médico-social, au service des droits des usagers.

Une action caractérisée par une certaine « façon de faire » : partir de nos pratiques, de la connaissance des besoins et de l'environnement des personnes, évaluer

ce que l'on fait de bien, s'adapter enfin pour mieux répondre aux attentes. Cette posture professionnelle, c'est celle que nous revendiquons encore aujourd'hui, car elle s'inscrit dans les faits et qu'elle permet de mesurer les progrès accomplis. Nous pouvons continuer à porter cela !

Le GEPSo a de l'avenir car le secteur social et médico-social a de l'avenir : nous sommes au cœur de la modernisation des organisations et des pratiques qui, si elles continuent à s'adapter, vont continuer à accompagner les personnes les plus vulnérables de nos sociétés : nous avons un modèle et des valeurs qui sont pertinents et sur lequel nous pouvons nous appuyer.

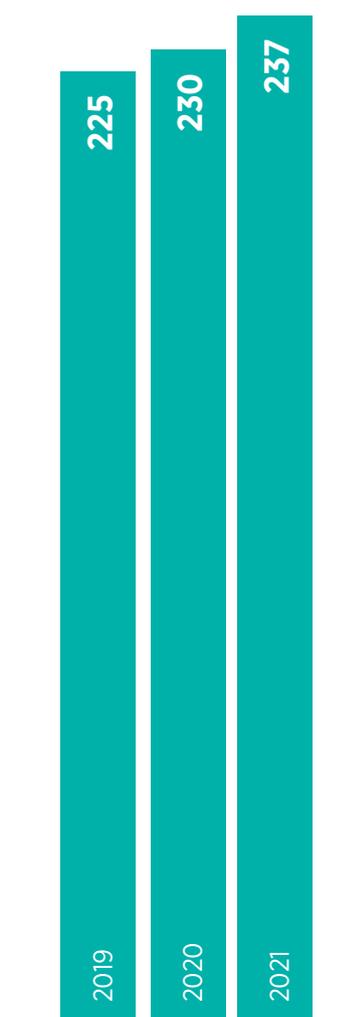
Pour ma part, j'ai une grande confiance dans tous ceux qui font l'Association GEPSo depuis 40 ans, et surtout parce que je les côtoie depuis plusieurs années, dans ceux investis aujourd'hui dans toutes ses actions. Il n'est donc pas difficile pour moi de passer la main de la Présidence du GEPSo, disposant de moins de disponibilité professionnelle pour assurer cette tâche très prenante. Je reste investie au sein du Bureau et du Conseil d'administration, jusqu'à la fin du mandat de toute l'équipe des administrateurs, en mai 2023.

Dans l'intention de poursuivre par la suite, toujours en grande proximité avec notre Association qui correspond à ma vision de notre engagement professionnel au service des plus fragiles.

LES MEMBRES DU GEPSO

En 2021, le GEPSO compte 237 adhérents
représentant au total 43 162 places

● NOMBRE D'ADHÉRENTS PERSONNES MORALES



● NOMBRE D'ADHÉRENTS PERSONNES PHYSIQUES



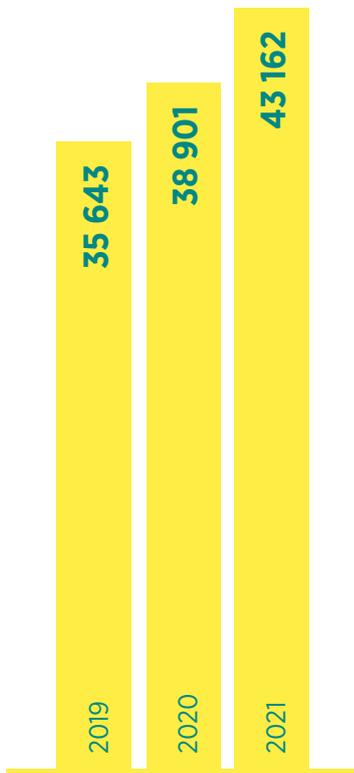
C'est le nombre de personnes physiques
qualifiées intégrées comme membres
de l'association en 2021.



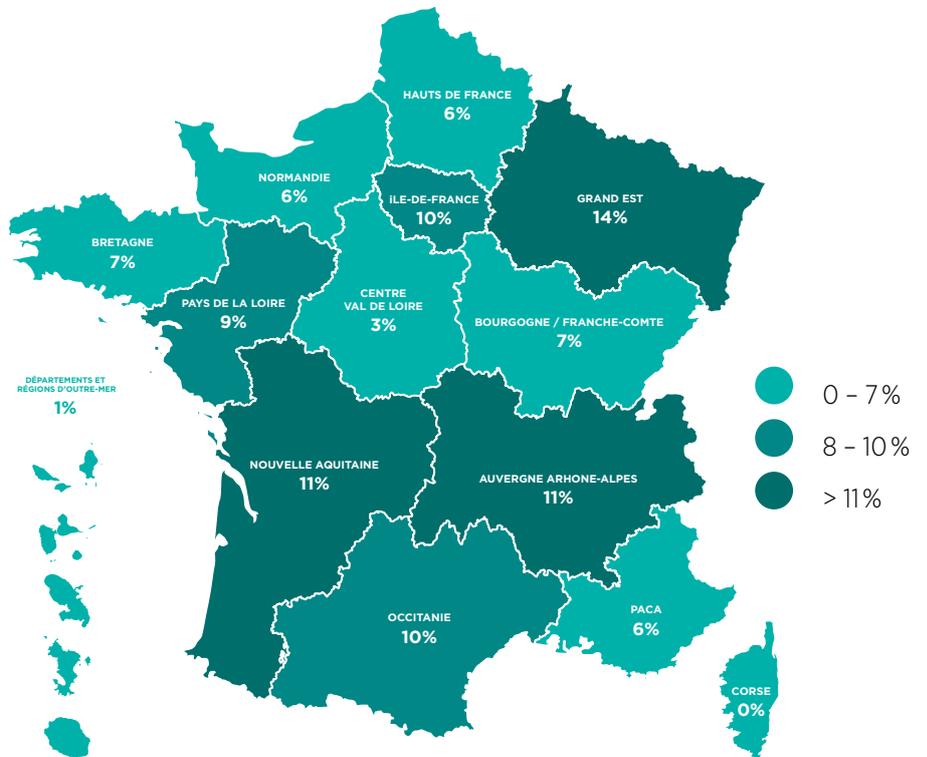
FOCUS SUR Les réunions 2021

Les réunions ont pu reprendre en 2021
en présentiel. Un principe d'alternance
entre réunions en présentiel et en
distanciel a été mis en place.

● NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES



● RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

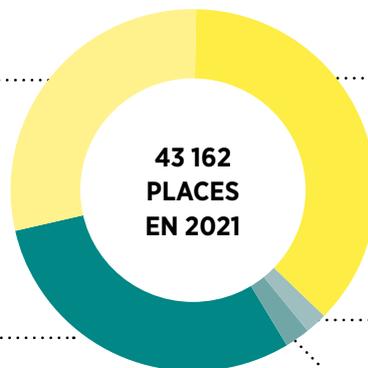


● RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Enfants en situation de handicap
10 849 PLACES 25%

Adultes en situation de handicap
15 943 PLACES 37%



Aide sociale à l'enfance (ASE)
14 263 PLACES 33%

Personnes âgées
1 138 PLACES 3%



Lutte contre l'exclusion
969 PLACES 2%



L'HISTOIRE DU GEPSO EN QUELQUES DATES

Création par 14 directeurs d'établissements du Groupe national d'études pour la promotion des établissements publics de travail protégé (GNEPEPTP).

Adhésion des premières MAS (Maison d'accueil spécialisée) et FAS (Foyer d'accueil spécialisé) à l'association.

Le GNEPEPTP devient le Groupe national d'étude et de promotion des établissements publics pour personnes handicapées (EPTH).

Ouverture d'un 1^{er} poste permanent au sein de l'association.

Désignation de délégués régionaux de déconcentration pour avoir des correspondants par territoire.

Demandes d'adhésion de MECS (Maisons d'enfants à caractère social) et de CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale).

L'association s'ouvre à l'ensemble du secteur social et médico-social.

L'ASSOCIATION PREND LE NOM DE GEPSO

Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

1982

1983

1989

1990

1993

1994



SIÈGE SOCIAL

Castelnau-Rivière-Basse (65)

SIÈGE SOCIAL

Rosières-en-Salines (54)

40²² ans

Création du Comité scientifique de l'éthique, des pratiques professionnelles et de l'évaluation (CSEPPE).

Il promeut une politique d'adaptation aux besoins, garantit le respect des droits et devoirs des usagers, initie la démarche qualité et la valorisation des pratiques professionnelles.



Création des Comités régionaux des usagers (CRU) pour permettre l'émergence de la parole des usagers et favoriser leur représentation.



Le GEPSO publie son projet associatif 2015-2020.

D'après les mots du président, Jean Briens, il s'agit de « rechercher ensemble [...] ce qui permettra aux usagers d'être de véritables constructeurs des actions élaborées et développées pour eux. »



Marie-Laure Piquemal-Ratouit devient présidente du GEPSO.

C'est la première femme à la tête du GEPSO depuis sa création.



Le GEPSO publie son projet associatif 2021-2025.

Sa raison d'être: « une citoyenneté effective pour toutes et tous ».

LE GEPSO FÊTE SES 40 ANS!



2000

2007

2015

2017

2021

2022



SIÈGE SOCIAL

Saint-Mandé (94), cette nouvelle adresse permet d'être au plus près des ministères



SIÈGE SOCIAL

Paris 12^e



SIÈGE SOCIAL

64, rue du Dessous des Berges
Paris 13^e



SIÈGE SOCIAL

Déménagement
25, rue de Tolbiac
Paris 13^e

ANIMER

Après une année 2020 très perturbée par la crise sanitaire, l'année 2021 a été celle de la relance des commissions et groupes de travail. Les délégations régionales, elles, n'ont pas encore toutes repris leur rythme d'avant-crise.

LES 4 COMMISSIONS DU GEPSO

L'année 2021 a été l'année de la mise en place d'une nouvelle commission, « Évolution des établissements », consacrée aux enjeux de transformation du secteur. Installée en septembre 2021, elle est composée d'une dizaine de professionnels issus de tous champs d'activité. Au total, une près de 70 personnes sont investies dans les commissions et groupes de travail du Gepso.



LES GROUPES DE TRAVAIL 2021

Commission Parcours prévention protection de l'enfant

- Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance
- Journée technique Petite enfance
- Programme PEGASE
- Communication en protection de l'enfance.

Commission Parcours handicap

- Groupe Travail protégé / travail adapté.

Commission Evolution des établissements

- Journée technique Évolution des établissements.

Commission Usagers et citoyenneté

- Développement des CRU (Comité régional des usagers)
- Outillage des établissements sur la participation.



FOCUS SUR La journée du 5 octobre 2021 en PACA

Une journée commune organisée GEPSO/FHF/GEPSO avec le soutien de l'ANFH PACA a été organisée sur le thème des évolutions du métier de directeur d'établissement social et médico-social (D3S).

LES ESAT, LE DROIT AU TRAVAIL POUR TOUS

En 2021, le GEPSo a piloté un groupe de travail inter-associatif (ADAPTEA, ANDICAT, APAJH, AFP France Handicap, FEHAP, réseau GESAT, UNAPEI, UNIOPSS) dédié à la réalisation de supports de communication. Ils sont destinés à montrer la pertinence du modèle social et économique des ESAT.



Retrouvez l'infographie sur www.geps0.fr



Et la vidéo sur www.youtube.com

SÉMINAIRE ANNUEL GEPSO

Ces deux journées de séminaire les 28 et 29 juin 2021 (Avignon) sur le thème de la vulnérabilité furent l'occasion de croiser différents regards sur la notion de vulnérabilité: un philosophe, un sociologue et une consultante formatrice, spécialisée de la question de l'autodétermination sont intervenus.

INSTANCES
2021



**Assemblée générale
le 26 mai 2021**

**5 réunions de conseil
d'administration**

8 réunions de bureau

Le GEPSo a également participé aux groupes de travail du Secrétariat d'État aux personnes handicapées sur le plan de transformation des ESAT.

FORMER

Le GEPSo mène des actions de formation et de sensibilisation sur les grands enjeux du secteur social et médico-social, il participe à la promotion et à la diffusion d'outils et de dispositifs afin d'accompagner les évolutions du secteur en faveur de la qualité du service aux personnes accompagnées.

● **OBSERVATION ET ACCUEIL DE L'EXPRESSION DU JEUNE ENFANT EN PROTECTION DE L'ENFANCE**

**JOURNÉE TECHNIQUE
9 SEPTEMBRE 2021**

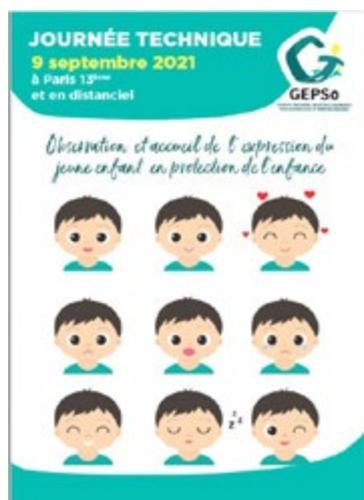
Évaluer, observer, appréhender la situation de l'enfant : quels outils pour y parvenir ? À quel moment et comment les mobiliser ? Cette journée visait à apporter ressources et outils aux professionnels sur la discipline de l'observation, le croisement des regards (observation psychologique, éléments somatiques etc.). Elle visait également, en rassemblant les professionnels intervenant auprès de jeunes enfants, à favoriser les échanges et à réfléchir sur leurs pratiques professionnelles au travers d'apports théorico-cliniques.

« Le jeu aide l'enfant à identifier et à comprendre différentes émotions en lien avec sa propre histoire. Il permet d'aborder de nouvelles dimensions qui lui donnent plus de compréhension et un meilleur contrôle sur ce qui lui est arrivé : cela l'aide à reconstruire sa capacité d'agir et construit sa résilience. »

**BEP VAN SLOTEN, CONSULTANTE ET FORMATRICE
SUR LE PLACEMENT FAMILIAL AUX PAYS-BAS**

« Petit être humain ne veut pas dire petits droits, les enfants ont des besoins spécifiques : des besoins physiologiques, des besoins de sécurité, des besoins d'affection. »

ERIC DELEMAR, DÉFENSEUR DES ENFANTS



9
intervenants

341
participants

98%
des participants
satisfaits ou très
satisfaits

POUR ALLER PLUS LOIN

Visionner le replay de la journée :

www.colloque-tv.com





« Il faut que l'on arrive à trouver entre pédopsychiatrie et travail social une amicalité suffisante pour que l'on arrive à supporter dans la durée le fait que nous ayons besoin l'un de l'autre. »

PR GUILLAUME BRONSARD, PSYCHIATRE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AU CHRU DE BREST

ASSISES NATIONALES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

PROTECTION DE L'ENFANT :
DU TEMPS POUR L'ENFANCE ?
18 ET 19 NOVEMBRE 2021

La protection de l'enfance à l'épreuve de la temporalité : Il s'agissait lors de ces deux jours de penser le parcours de l'enfant au regard de ses ressources et de ses besoins psychiques, de son rythme et de ses perceptions.



18
intervenants

425
participants

90%
des participants satisfaits ou très satisfaits

« Moi le truc qui me tient à cœur, c'est travailler, avoir mon logement. Le reste, après... »

LAURA, JEUNE ACCUEILLIE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

POUR ALLER PLUS LOIN

Visionner le replay de la journée :

www.colloque-tv.com



IMPULSER

En matière de plaidoyer, l'année 2021 a été marquée par des actions sur la Loi 3DS relative au rattachement des directeurs des établissements de protection de l'enfance à la FPT et aux revendications sur le Ségur de la Santé.

● **LA LOI 3DS : UNE TRIBUNE ET DE NOMBREUSES ACTIONS MÉDIATIQUES**

La loi 3DS: Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification.

Le GEPSO s'est fortement mobilisés afin d'alerter les ministères (ministère de la Transformation et de la Fonction publique, ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, secrétariat d'État chargé de l'Enfance et des Familles) sur les risques et impacts négatifs induits par le rattachement des directeurs des établissements publics de protection de l'enfance à la Fonction publique territoriale (FPT):

- 2 communiqués de presse diffusés
- 5 articles et plusieurs conférences de presse
- Une dizaine de courriers, communiqués de presse et réunions co-signés ou co-organisées avec les syndicats et l'association COD3S.

Malgré cette intense mobilisation et ces alertes, l'article a été maintenu dans la loi, adoptée en février 2022.

● **LE SÉGUR DE LA SANTÉ : UNE MOBILISATION EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ POUR TOUS LES PROFESSIONNELS**

Le Ségur de la Santé, lancé en 2020 pour reconnaître et valoriser l'engagement des professionnels pendant la crise sanitaire, s'est accompagné de revalorisations salariales (183€ nets mensuels sous forme de CTI – Complément de traitement indiciaire). D'abord octroyées aux professionnels soignants des EHPAD et de l'hôpital, celles-ci ont été progressivement étendues aux soignants du secteur handicap puis aux professionnels de la filière socio-éducative (février 2022).

Le GEPSO s'est mobilisé tout au long de l'année 2021 pour demander l'application du CTI à l'ensemble des agents de la FPH, au nom du principe d'équité de la fonction publique.

En 2021, le GEPSO a réalisé sur le sujet 5 communiqués de presse, contribué à plusieurs articles de presse en alertant sur les pertes d'attractivité du secteur social et médico-social et s'est allié à plusieurs initiatives portées par des collectifs ou unions associatives (Collectif handicaps, pétition UNAPEI, UNIOPSS etc.)

● TRIBUNE DE MARIE-LAURE PIQUEMAL-RATOUIT

SUITE AU REPORTAGE
PIÈCES À CONVICTIONS



« Protection de l'enfance : de l'information compassionnelle au droit à l'information, il faut tout montrer. Nous devons tenter de communiquer sur l'incommunicable, voire l'insoutenable ».

MARIE-LAURE PIQUEMAL-RATOUIT

Suite à ce deuxième reportage Pièces à convictions, « Enfants placés, que fait la République ? » sur France 3, mettant en exergue les défaillances du système de protection de l'enfance, le GEPSO a obtenu la publication d'une tribune dans le Huff Post.

Le groupe de travail « Communication en protection de l'enfance » créé en 2020 pour apporter de l'outillage aux établissements en matière de communication et de relations médias, a poursuivi des travaux en 2021.

● LA PARTICIPATION DU GEPSO AUX INSTANCES, COMITÉS ET CONSEILS NATIONAUX

Protection de l'enfance

- Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)
- Club ASE
- Groupe d'appui CNAPE

Handicap

- Comité national de suivi des expérimentations en entreprise adaptée
- Commission plénière du CNCPH (Comité national consultatif des personnes handicapées) et de plusieurs de ses commissions thématiques
- Groupe de travail national SERAFIN-PH (CNSA)

Tous ESMS

- Comité de concertation de la HAS (Haute autorité de santé)
- CNOSS (Comité national de l'organisation sanitaire et sociale) / Section sociale

● FÉDÉRATIONS ET STRUCTURES PARTENAIRES DU GEPSO



L'HISTOIRE DU GEPSO À TRAVERS SES ÉVÉNEMENTS ET PUBLICATIONS

RECONNAISSANCE DU GEPSO COMME ORGANISME DE FORMATION



1988



Premières Assises nationales des foyers de l'enfance à Saint-Brieuc (22)

sur le thème de la décentralisation.



2005



Le Comité scientifique de l'éthique, des pratiques professionnelles et de l'évaluation (CSEEPPE) organise son deuxième séminaire à Annecy

Éthique et mémoire : des préalables à la démarche qualité.



2006

1990



2005



Publication du premier GEPS'info

Lettre d'information du GEPSO à ses adhérents sur les actualités sociales et juridiques en lien avec le secteur.

Numéro 11 de la revue « Public »

Après sa fusion avec un autre support de communication, il devient « L'info Public » et évoluera pour devenir celui que l'on connaît actuellement. Publication annuelle du GEPSO, L'info Public se concentre chaque année sur l'exploration d'une thématique d'actualité, qui est travaillée et interrogée à la fois par des professionnels, des chercheurs et des personnes accompagnées. Du *Droit à la parole* en 2007 à *La décision pour autrui* en 2021 en passant par *Les réformes des ARS et collectivités territoriales* en 2011, les sujets sont multiples et appellent au questionnement des pratiques.

20²² ans

Organisation de la première journée technique handicap

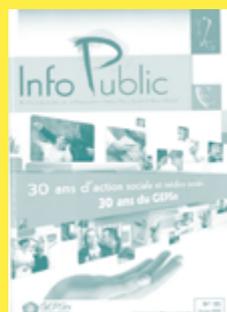


2008

Organisation des premières Assises nationales de l'enfance en situation de handicap à Paris



2012



Première journée technique sur les pouponnières

Bien grandir en pouponnière sociale aujourd'hui.



2018



OBTENTION DE LA CERTIFICATION QUALIOPi AU TITRE DES ACTIONS DE FORMATION



2022



2012



L'Info Public n°125 marque les 30 ans du GEPSO

Il revient sur les évolutions qui ont marqué le secteur et l'association.

2021



Info public n°133

Décision pour autrui et éthique. Les enseignements à tirer de la crise sanitaire

● LE GEPSO, UN CENTRE DE RESSOURCES

Le GEPSO anime des ressources afin d'accompagner les professionnels sur les grandes évolutions du secteur.

UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF 2021-2025

Fin 2021, l'association diffusait son nouveau projet associatif. Fruit de plus d'une année de réflexion menée de façon collaborative avec les adhérents, ce projet permet de réaffirmer la raison d'être, les valeurs, les missions et les axes stratégiques de l'association.

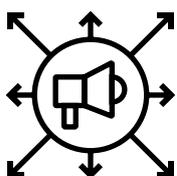
SES MISSIONS



ANIMER



FORMER



IMPULSER

4 AXES STRATÉGIQUES

1. Créer systématiquement les conditions de participation des personnes accompagnées et leur permettre de devenir pleinement actrices de leur vie.
2. Partir des besoins et des choix des personnes accompagnées et les mettre au cœur de la transformation du secteur social et médico-social.
3. Promouvoir l'excellence et la qualité de l'offre de service public par la formation, le développement territorial et l'animation de la communauté de pratiques.
4. Amplifier le plaidoyer en faveur du service public et d'une citoyenneté effective des personnes accompagnées.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouver le projet associatif sur

www.gepso.fr

et visionner la vidéo de présentation :

www.youtube.com



SES VALEURS

INCONDITIONNALITÉ

Dans l'esprit et les valeurs du service public, le GEPSO soutient l'accueil de tous les publics quelle que soit leur situation.

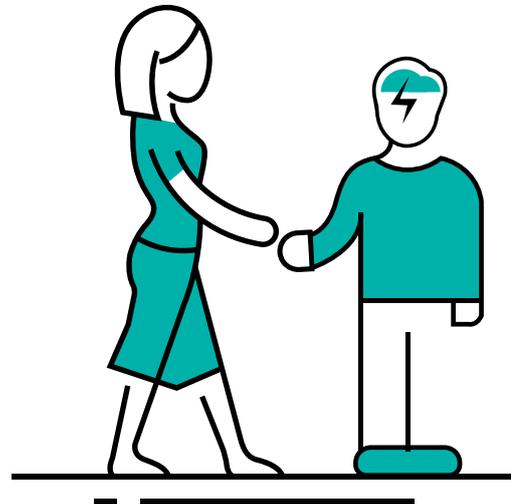


ENGAGEMENT

Les acteurs engagés au sein du GEPSO sont des militants défendant les droits des personnes accompagnées et une offre de service de qualité.

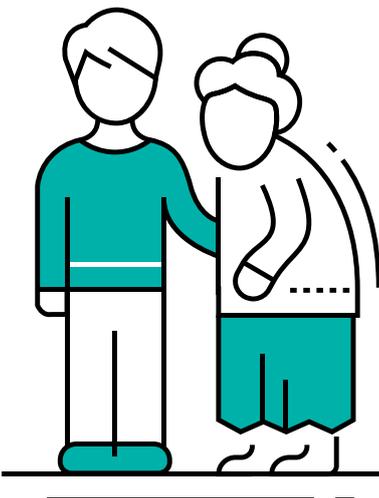
DIVERSITÉ

La richesse du GEPSO repose sur la diversité des publics, des dispositifs d'accueil et des territoires qu'il réunit.



PARTAGE

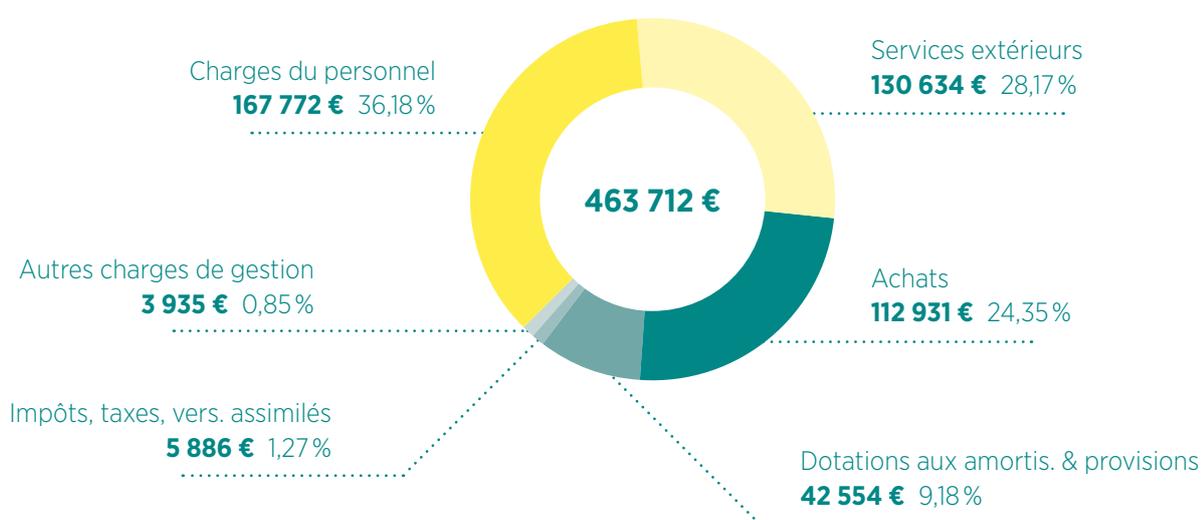
Partager des rencontres, des réflexions, des actions avec les professionnels, partenaires, établissements et les personnes accompagnées, dans un esprit de convivialité.



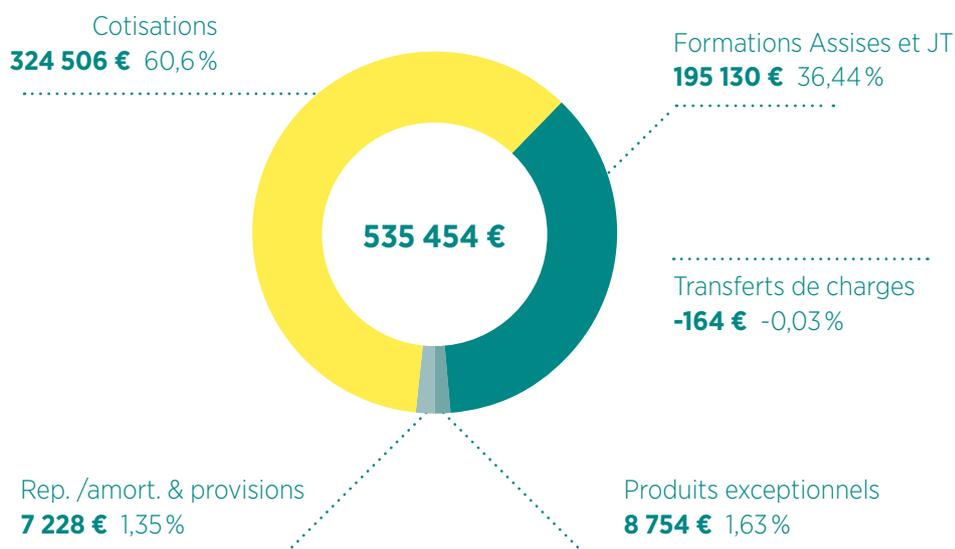
RAPPORT FINANCIER

Comme en 2020, l'année 2021 reste marquée par les effets de la crise sanitaire, les formations et actions en distanciel ayant fortement contribué à réduire les charges. Le résultat comptable fait ainsi apparaître un excédent net de 71,7 K€.

CHARGES 2021



PRODUITS 2021



ANALYSE DES CHARGES

Les charges de personnel

Les frais de personnels pour l'exercice clos se sont établis à 167 K€ contre 179 K€ pour l'année 2020 soit une baisse de - 6,7%. Cette baisse est due essentiellement au non-renouvellement, en fin d'année, du contrat CDD en remplacement d'un congé parental.

Les charges de fonctionnement

Frais généraux : ces dépenses concernent les frais de fonctionnement des locaux du siège qui se sont élevés à 100 K€ pour l'année 2021 ce qui est stable par rapport à 2020.

Frais de déplacements et organisation des instances de gouvernance : bureau, conseil d'administration et assemblées générales (8,5 K€), commissions (0,2 K€).

Dépenses liées aux formations organisés par le GEPSo : elles représentent la somme de 98,6 K€ contre 41 K€ en 2020 soit une augmentation de 58,4 %. Cette augmentation est essentiellement due à l'organisation de deux formations (Assises des établissements publics de protection de l'enfance et d'une journée technique) et de la reprise de l'activité après une situation sanitaire qui ne nous a pas permis de réaliser les événements en présentiel en 2020.

Une dépense d'investissement placée en immobilisation en cours concernant le développement d'un CRM pour un total de 18 K€ (2020-2021). Le CRM sera livré en 2022 pour l'élaboration de la campagne d'adhésion.

ANALYSE DES PRODUITS

Les produits d'exploitation

Les appels à cotisation ont concerné 237 adhérents et se sont établis à 324 K€ contre 292 K€ pour 2020 (+7 nouveaux adhérents personnes morales).

Les autres produits

Dans cette catégorie, les principaux produits viennent des formations qui ont généré 195 K€ soit respectivement pour les Assises des foyers de l'enfance (149 K€) et pour la Journée technique (46 K€).

Par ailleurs, les autres produits proviennent des reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges et produits divers à hauteur de 14 K€.

ON EN PARLE EN 2021!

LES CONTRIBUTIONS PRESSE

JANVIER 2021

LE HUFFPOST

HUFFPOST

« Protection de l'enfance : de l'information compassionnelle au droit de l'information, il faut tout montrer. »

ASH

ASH

« Télévision : la dernière de "Pièces à conviction" consacrée aux enfants placés »

ASH

ASH

« Interdiction du placement en hôtel pour les mineurs : les professionnels réagissent »

HOSPIMÉDIA

HOSPIMEDIA

« Adrien Taquet veut innover pour les enfants de l'Ase en situation de handicap »

LE MEDIA SOCIAL

Le Media Social

« Une nouvelle loi pour la protection de l'enfance »

LE MEDIA SOCIAL

Le Media Social

« Enfants placés : que fait la télévision publique ? »

AVRIL 2021

LE MEDIA SOCIAL

Le Media Social

« Directeurs de la protection de l'enfance : le transfert des D3S inquiète le secteur. »

LE MEDIA SOCIAL

Le Media Social

« Reconfinement : la protection de l'enfance réclame un accès à la vaccination. »

ASH

ASH

« Projet de loi 4D : le transfert des directeurs des établissements de la Protection de l'Enfance vers la Fonction publique territoriale inquiète »

ASH

ASH

« Projet de loi 4D : la mainmise sur les chefs d'établissements serait une erreur »

LA GAZETTE DES COMMUNES

la Gazette

« Le passage à la FPT des directeurs de foyers de l'enfance passe mal »

JUILLET 2021

ASH

ASH

« Projet de loi 4D : la protection de l'enfance mobilisée contre l'article 40 »

ASH

ASH

« Ségur de la Santé. Petites mesures et grandes lacunes »

SEPTEMBRE 2021

LE MEDIA SOCIAL

Le Media Social

« Fuite des professionnels : l'alerte du Gepso »

LE MEDIA SOCIAL

Le Media Social

« Un "sac à dos" pour aider les enfants placés à vider leur sac »

OCTOBRE 2021

ASH

ASH

« Attractivité des métiers : le secteur social et médico-social se mobilise »

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

SEGUR

FÉVRIER 2021

- Un risque de perte d'attractivité des métiers, durable et préjudiciable pour les usagers pour le secteur social et médico-social autonome

AVRIL 2021

- Toujours présents et engagés, les professionnels du handicap et de la protection de l'enfance doivent être pleinement reconnus et valorisés!
- Ségur de la Santé : pourquoi 3% des personnels de la Fonction publique hospitalière sont-ils toujours exclus des revalorisations ?

JUIN 2021

- Revalorisations Ségur de la Santé : des avancées mais des professionnels et des établissements toujours exclus!

LOI 3DS

MARS 2021

- Pourquoi vouloir supprimer une condition essentielle à une politique de qualité pour les enfants placés ?

JUILLET 2021

- Projet de loi 3DS : rejet de l'amendement de suppression de l'article 40, le combat continue.

RECRUTEMENT

SEPTEMBRE 2021

- Tensions sur les personnels: le service public social et médico-social proche du point de rupture ?

PARTICIPATION

NOVEMBRE 2021

- Téléfilm France 2 « L'enfant de personne »: l'urgence d'écouter et de prendre en compte la parole de l'enfant.

Marie-Laure Piquemal-Ratouit
aux Assises de Lille en nov. 2021

LES TEMPS FORTS

1^{er} FÉVRIER 2021

- Rencontre avec le Défenseur des enfants, Eric Delemar

26 MAI 2021

- Assemblée générale ordinaire

28 & 29 JUIN 2021

- Séminaire annuel GEPSO « Regards croisés sur la vulnérabilité » (Avignon)

9 SEPTEMBRE 2021

- Journée technique « Observation et accueil de l'expression du jeune enfant en protection de l'enfance »

20 OCTOBRE 2021

- Audit de certification QUALIOPI

JUIN 2021

- Publication de l'Infopublic « Décision pour autrui et enjeux éthiques: les enseignements à tirer de la crise sanitaire »

18 & 19 NOVEMBRE 2021

- Assises nationales des établissements publics de protection de l'enfance « Protection de l'enfant: du temps pour l'enfance »



EN SAVOIR PLUS SUR

WWW.GEPSO.FR



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX